

**BULLETIN**  
DE  
**L'Académie Vétérinaire de France**

---

---

**Séance solennelle publique**  
**du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 1966**

**Présidence de M. l'Inspecteur Général J. QUITTET**  
**représentant M. le Ministre de l'Agriculture**

---

**Discours de M. J. DURIEUX, Président de l'Académie**

Monsieur le Président,

La tradition, délaissée il est vrai depuis plusieurs années, eut voulu qu'en ce jour où l'Académie Vétérinaire de France, se réunit en séance solennelle pour honorer ses lauréats en présence d'amis et d'invités d'élite, le fauteuil présidentiel fut occupé par son Président d'Honneur et protecteur statutaire, Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Des motifs impérieux et soudains retiennent loin de nous Monsieur le Président Edgar FAURE. Nous regrettons son absence et l'aurions à déplorer vivement si, par une attention à laquelle nous sommes infiniment sensibles, Monsieur le Ministre ne vous avait délégué, Monsieur l'Inspecteur Général, pour le représenter.

Nous vous assurons, Monsieur, de la satisfaction profonde que nous éprouvons à vous voir confier la présidence de cette séance et vous prions de transmettre à Monsieur le Ministre, l'expression de notre déférence.

Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu répondre nombreux à l'invitation de l'Académie et lui apporter par votre participation à cette séance, le témoignage de votre sympathie et de l'intérêt que vous accordez à ses

travaux. Votre brillante assemblée confère à notre réunion un éclat exceptionnel dont nous apprécions tout le prix. Que Messieurs les Membres du Parlement, Messieurs les Représentants des Sociétés Savantes, des Centres d'Enseignement et de Recherches, des hautes instances professionnelles, des Organisations internationales, des grandes Administrations, de l'Armée, que toutes les personnalités et les Dames ici présentes veuillent bien agréer l'expression de nos hommages et de nos remerciements les plus vifs.

L'Académie Vétérinaire qui dans deux ans, en semblable circonstance, pourra s'enorgueillir d'avoir allègrement franchi le cap de son vingt-cinquième lustre poursuit sa mission sans défaillance et ne cesse d'apporter sa contribution au progrès scientifique et technique dans les domaines les plus variés. Les communications présentées au cours des deux dernières années ont été, en grande partie, le reflet des activités professionnelles, elles-mêmes influencées par l'évolution des structures économiques et sociales. En un temps où les soins à l'individu tendent à céder le pas à la prévention du troupeau, on ne s'étonnera pas que les travaux de pathologie médicale et chirurgicale aient été peu nombreux tandis que se sont multipliées les communications relatives à la biochimie, aux parasitoses, aux maladies virales et microbiennes. Parmi ces dernières, les pestes dans les différentes espèces, les variantes du virus aphteux, la grippe équine, la toxoplasmose, la tuberculose et deux maladies d'une indéniable actualité, la brucellose et la leptospirose ont fait l'objet d'intéressantes recherches. La rage, revenue depuis quelques années au premier plan de la conjoncture épidémiologique sera, tout à l'heure, le sujet de l'exposé de notre collègue Monsieur le Professeur GORET dont nous ne manquerons pas d'apprécier le lumineux savoir et l'élégant discours. — La diététique animale en ses rapports avec l'élevage, et l'inspection des denrées alimentaires si étroitement liée à la protection de la santé humaine ont retenu aussi l'attention de spécialistes particulièrement qualifiés. Notre Compagnie reste ainsi le point d'interférence des travaux de nos Confrères et parfois de chercheurs de disciplines voisines.

Durant l'année qui s'achève, l'Académie Vétérinaire a été conviée à de très brillantes solennités. Elle fut présente au mois de juin sous le Coupole ainsi qu'à Trianon à l'éclatante célébration, en présence de Monsieur le Président de la République, du Tricentenaire de l'Académie des Sciences ; elle fut associée en septembre aux manifestations du Centenaire de la Société de Thérapeutique et de Pharmacodynamie ; enfin en octobre, ses délégués assurèrent sa présence à Bruxelles où pendant trois jours, de prestigieux symposiums, assortis de délicates réceptions marquèrent la célébration du cent-

vingt-cinquième anniversaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. — L'Académie participa aussi à Beyrouth au Congrès International de Pathologie comparée et en octobre, à Madrid, au Congrès Mondial d'alimentation animale.

Nous n'en devons pas moins déplorer que le rayonnement de notre Compagnie, soit limité. Nos éminents prédécesseurs ont dit maintes fois au cours de solennités, comme celle d'aujourd'hui, quel était sur ce point le sentiment de l'Académie ; leurs interventions semblent ne pas avoir trouvé jusqu'ici l'écho désirable.

Aussi veuillez me permettre, Monsieur le Ministre, de vous prier respectueusement de nous entendre à votre tour.

Ce n'est un secret pour personne que notre Compagnie manque de moyens financiers. Les fondations dont elle a bénéficié dans le passé ayant subi l'effet amenuisant des dévaluations, le montant des prix qu'elle distribue est d'une valeur dérisoire. D'autre part la dotation de fonctionnement que lui consent présentement son Ministère de tutelle ne répond que très imparfaitement à ses vœux. Aussi notre impécuniosité revêt-elle de graves conséquences. D'abord en ce qui concerne notre rôle représentatif de la science vétérinaire française. L'Académie, certes, envoie des délégués dans diverses manifestations scientifiques nationales et internationales ; elle ne peut cependant répondre à toutes les invitations qui lui sont adressées. Faute de ressources suffisantes, elle doit aussi renoncer à inviter des savants étrangers qui cependant par leur savoir et leur expérience nous apporteraient de précieux éléments d'information. C'est là une lacune regrettable de notre fonctionnement.

Par ailleurs tous les mémoires que nous couronnons dorment dans nos archives alors qu'il serait si utile de pouvoir publier, en leur intégralité, les plus remarquables d'entre eux.

Dans cette enceinte où siègent, élus pour leur compétence, des représentants de toutes les disciplines professionnelles, sont périodiquement agités dans un esprit de désintéressement, d'indépendance et d'honnêteté foncière, certains des problèmes qui préoccupent les pouvoirs publics.

Nos règlements prévoient que nous pouvons accorder à ceux-ci notre concours en étudiant les questions qu'éventuellement ils nous posent.

A la vérité on ne nous a que très exceptionnellement consultés et nous le regrettons profondément, car nous avons conscience, que l'on nous pardonne ce manque de modestie, de pouvoir apporter aux pouvoirs publics, en bien des circonstances, des avis hautement éclairés et tout à fait impartiaux.

Deux législations fort importantes pour le monde rural et la communauté nationale sont à la veille d'être appliquées. L'une a trait à la prophylaxie collective subventionnée des brucelloses, l'autre est relative aux conditions nécessaires à la modernisation du marché de la viande et à l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale.

Sur ce dernier point, l'Académie a émis un vœu de principe qui a fait connaître sa position. Elle n'en est pas moins à cette heure encore dans l'ignorance totale de la teneur des textes en préparation.

Veillez, Monsieur le Président, accorder à ces remarques, j'allais dire à ces doléances, tout en excusant celui qui vous les présente votre bienveillante attention. Elles ont été dictées, sans doute, par le souci de la dignité de notre Compagnie, mais aussi par le désir d'apporter à l'intérêt général de la Nation le bénéfice de notre compétence et de notre dévouement. Nous avons pleine confiance que leur bien-fondé ne vous échappera pas.

Monsieur le Secrétaire Général va dans l'immédiat appeler nos lauréats à monter à cette Tribune pour y recevoir la juste récompense de leurs travaux, récompense au demeurant bien modeste à l'image hélas ! de nos ressources. Que les Confrères dont l'Académie reconnaît ainsi les mérites et consacre les efforts, veuillent bien accepter nos très chaleureuses félicitations et m'autoriser à les donner en exemple à notre corps professionnel tout entier.

---

## Lauréats du concours de 1966

---

L'Académie Vétérinaire de France a décerné, au titre du Concours de 1966, les récompenses suivantes.

PRIX PAUGOUÉ et le titre de Lauréat à Messieurs G. CUMONT et L. RICHOU pour leur mémoire : *Application des méthodes spectrophotométrique et chromatographique au contrôle des corps gras animaux.*

PRIX PAUNIN et le titre de Lauréat à Monsieur Christian RICHARD pour sa thèse : *La Brucellose au Sénégal.*

PRIX MARIE-LOUISE FAULON et le titre de Lauréat à Monsieur Bernard LAMARRE pour sa thèse : *Les variations physiologiques et pathologiques du taux des protéines sériques chez le Veau. Applications pratiques au traitement et à la prophylaxie des maladies néo-natales.*

PRIX WEBER et le titre de Lauréat à Monsieur R. CHAUVIN pour sa thèse : *Relations entre le sol, la plante et la fécondité de la vache. Etude dans la région du sud-ouest de la Vendée.*

PRIX ÉMILE THIERRY et le titre de Lauréat à Messieurs J. ADROIT, J. BILLON, H. HAUTEFORT, P. MAUGARD, J. MORRE et R. ROSSET pour leur mémoire présenté en commun sur : *La castration hormonale des poulets.*

PRIX DE L'ŒUVRE D'ASSISTANCE AUX BÊTES D'ABATTOIRS et le titre de Lauréat à Monsieur François AVRIL pour son mémoire original : *Le traitement humanitaire des animaux d'abattoir.*

UNE MÉDAILLE DE VERMEIL et le titre de Lauréat à Monsieur R. LECOQ pour les deux tomes de son ouvrage : *Manuel d'analyses élémentaires et d'Expertises usuelles.*

UNE MÉDAILLE DE VERMEIL et le titre de Lauréat à Monsieur Camille CRAPLET pour son *Traité d'Elevage moderne* et particulièrement le tome VIII : *La viande des Bovins.*

UNE MÉDAILLE D'ARGENT et le titre de Lauréat au Docteur L. CHAUVOIS pour son ouvrage : *Descartes. Sa Méthode et ses erreurs en Physiologie.*

UNE MÉDAILLE D'ARGENT et le titre de Lauréat à Madame Y. POULLE-DRIEUX pour ses travaux d'histoire de la Médecine Vétérinaire et particulièrement sa publication sur l'Hippiatrique au XIII<sup>e</sup> siècle.

UNE MÉDAILLE DE BRONZE et le titre de Lauréat à Monsieur Michel DRONNE pour sa thèse : *Bertin et l'Agriculture au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

UNE MÉDAILLE DE BRONZE et le titre de Lauréat à Monsieur Roland AMOURELLE pour sa thèse : *Contribution à l'étude des Groupes sanguins des animaux domestiques. Application chez les bovins à l'identification au contrôle et à la distinction des jumeaux.*

*Le Secrétaire Général*

C. BRESSOU.

---

## Programme de concours pour 1968

---

**L'Académie Vétérinaire de France** décernera, en 1968, les récompenses suivantes :

**PRIX LÉON-BARTHÉLÉMY.** — Un prix de 100 N F. sera décerné au meilleur travail de *médecine vétérinaire* adressé à l'Académie. Le prix pourra être partagé. L'anonymat n'est pas exigé.

**PRIX SAINT-YVES MÉNARD.** — Un prix de 100 N F. sera décerné au meilleur travail envoyé à l'Académie sur *l'alimentation des animaux domestiques*. Ce prix ne sera pas partagé. L'anonymat n'est pas exigé.

**PRIX TRASBOT.** — Un prix de 100 N F. sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur *la pathologie ou la police sanitaire des animaux*. Le partage est autorisé. L'anonymat est exigé.

**PRIX PAUGOUÉ.** — Un prix de 150 N F., qui pourra être partagé, à décerner aux auteurs des meilleurs travaux relatifs à *la technologie ou hygiène des aliments d'origine animale*. Les ouvrages imprimés ne devront pas remonter à une date antérieure au 31 décembre 1955. L'anonymat n'est pas exigé.

**PRIX PAUNIN.** — Un prix de 100 N F., qui ne sera pas partagé, sera décerné au meilleur mémoire inédit relatif à *l'influence des méthodes actuelles d'élevage sur la santé des animaux*.

**PRIX MARIE-LOUISE FAULON.** — Un prix de 50 N F., qui ne sera pas partagé, sera décerné au meilleur travail consacré à *la pathologie ou la chirurgie bovines*. L'anonymat n'est pas exigé.

**PRIX ALMY.** — Un prix de 50 N F., qui ne pourra pas être partagé, destiné à récompenser un travail relatif à *la pathologie externe des animaux*. L'anonymat n'est pas exigé.

**PRIX WEBER.** — Un prix de 100 N F. sera décerné à l'auteur français d'un mémoire relatif à *la reproduction des animaux domestiques*. Le prix ne sera pas partagé ; l'anonymat n'est pas exigé.

*PRIX E. THIERRY.* — Un prix de 50 N F. sera attribué à un auteur vétérinaire, de moins de 40 ans, auteur d'un travail de *médecine vétérinaire*. Le partage est autorisé ; l'anonymat n'est pas exigé.

*PRIX URBAIN-LEBLANC.* — Un prix de 50 N F. sera attribué à l'auteur français d'un travail original sur *l'élevage et la pathologie des animaux de basse-cour*. Le prix ne sera pas partagé ; l'anonymat n'est pas exigé.

*PRIX J. JACOULET.* — Un prix de 50 N F. sera attribué à l'auteur du meilleur travail sur *les applications des acquisitions récentes des sciences vétérinaires à la défense nationale*. Le partage ne sera pas autorisé. L'anonymat n'est pas exigé.

*PRIX FOULON-BODEAU.* — Deux prix de 20 N F. chaque seront attribués aux meilleurs travaux sur *la morve ou la rage*. Ces prix ne seront pas partagés ; l'anonymat n'est pas exigé.

*PRIX RAILLET (in memoriam).* — Un prix de 50 N F., qui ne pourra pas être partagé, récompensera le meilleur *travail original de parasitologie pure ou appliquée à la pathologie des animaux ou au contrôle sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale*. Tous les savants français pourront briguer ce prix. Les mémoires pourront être signés.

*PRIX P.-J. CADIOT.* — Un prix de 100 N F., qui ne pourra pas être partagé, sera décerné à un vétérinaire praticien français ou belge, auteur d'un ouvrage ou d'un travail manuscrit relatif à *la pathologie chirurgicale ou à la pathologie comparée*. Les travaux d'expérimentation sur les animaux domestiques sont exclus.

L'anonymat n'est pas exigé.

*PRIX DU CAT-CLUB DE FRANCE.* — Un prix de 200 N F. sera attribué au meilleur mémoire sur *les maladies du chat*. L'anonymat est exigé. Ce prix ne sera pas partagé.

*PRIX LESAGE.* — Deux prix de 50 N F., destinés à récompenser les meilleurs travaux relatifs à *la sélection des algues microscopiques susceptibles d'être utilisées en médecine ou en agriculture*. Ces prix ne pourront pas être partagés ; l'anonymat n'est pas exigé.

*PRIX PIERRE BLANC.* — Un prix de 100 N F. sera attribué au meilleur travail inédit apportant innovation ou amélioration aux *méthodes classiques de castration (sanglantes et non sanglantes) pratiquées sur les animaux d'élevage présentant un intérêt économique*. Ce prix ne sera pas partagé et peut être attribué à tout savant,



praticien ou étudiant vétérinaire, quelle que soit la nationalité. L'anonymat n'est pas exigé ; la candidature doit être agréée par l'Académie Vétérinaire de France.

*PRIX LIAUTARD.* — Deux prix de 25 N F. chacun destinés à récompenser deux étudiants de l'Ecole d'Alfort auteurs des meilleurs articles, rapports, essais ou travaux se rapportant aux observations cliniques faites par eux pendant leur stage clinique.

*PRIX de l'ŒUVRE d'ASSISTANCE AUX BÊTES d'ABATTOIR.* — (Donation de L. A. R. du Duc et de la Duchesse de Windsor et de M<sup>me</sup> Mariotti de Forest). — Un prix de 1 000 frs sera décerné à titre de récompense à un travail relatif à l'humanisation et au perfectionnement technique des conditions de transport, d'hébergement ou de mise à mort des animaux dont la viande est préparée dans les établissements d'abattage. Ce prix ne sera pas partagé ; l'anonymat n'est pas exigé ; quelle que soit la nationalité de l'auteur, ce travail devra être écrit en langue française.

*PRIX MALBRANT-FEUNTEUN.* — (Fondation de l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays tropicaux). — Un prix de 1 000 frs sera décerné à un travail de langue française particulièrement marquant concernant l'élevage en régions intertropicales défavorables (le terme d'*élevage* sera pris dans son sens le plus large). Ce prix ne sera pas partagé ; l'anonymat n'est pas exigé. Ne pourront concourir pour ce prix les candidats appartenant aux cadres de l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays tropicaux.

*CONCOURS GÉNÉRAL.* — L'Académie pourra décerner des médailles d'or, d'argent ou de bronze, ou des mentions honorables aux auteurs des meilleurs mémoires, ouvrages ou thèses qui lui auront été adressés.

\* \* \*

#### CONDITIONS COMMUNES A TOUS LES CONCOURS

Sauf pour le *PRIX LIAUTARD*, les travaux ou mémoires présentés au concours doivent être parvenus au siège de l'Académie avant le 1<sup>er</sup> avril 1968. Les travaux reçus après cette date ne seront pas admis à concourir.

Les mémoires adressés pour les concours comportant l'anonymat porteront une épigraphe, laquelle devra être reproduite sur une

enveloppe cachetée annexée au mémoire et renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. Ce pli cacheté ne sera ouvert que lorsque l'Académie aura attribué la récompense.

Ne pourront concourir pour les prix dont le partage est interdit que les mémoires dont le nombre d'auteurs est inférieur à trois.

Tous les mémoires présentés devront porter la mention : *Concours pour le Prix*..... (à spécifier)

Les mémoires récompensés ne seront pas rendus.

## La rage, maladie du présent

par P. GORET

---

MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DU MINISTRE,  
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES, MESSIEURS,  
MES CHERS COLLÈGUES.

Une pieuse, vénérable et respectable tradition de notre Académie ne sera pas, cette année, respectée...

Elle veut qu'à l'occasion de chaque séance solennelle l'éloge d'un de nos grands disparus soit prononcé de cette tribune. Des circonstances, imprévues pour les unes, prévisibles pour les autres puisque imposées par notre règlement, font que ce jour ne verra pas l'un de nous ressusciter la figure d'un de ceux — et ils demeurent nombreux — qui illustrèrent notre Compagnie par leurs travaux, leur savoir, leur enseignement, leur dévouement, et contribuèrent non seulement au développement de nos connaissances professionnelles, mais aussi à celui des sciences médicales et biologiques.

Curieux paradoxe n'est-il pas vrai ? Il a paru à notre bureau qu'au lieu de prononcer un éloge il conviendrait au contraire — tant la question est brûlante — de clouer une fois encore au pilori, de villipender et d'analyser l'évolution d'une entité morbide qui, d'elle-même, resurgit du passé et nous oblige à repenser sa vie.

\* \* \*

Maladie qui répand la terreur, la rage continue de faire la guerre aux animaux et à l'homme. Si le pays qui a vu naître Louis PASTEUR peut s'enorgueillir de ne la plus connaître que très épisodiquement, il n'en demeure pas moins que, contrairement à l'opinion courante, cette encéphalomyélite dramatique et spectaculaire dans son évolution, régulièrement mortelle, d'un tableau clinique hallucinant n'est pas une maladie du passé. Elle n'a jamais disparu et peut-

être même jamais réellement régressé. Demeurée *maladie du présent* dans différents continents : elle tend à s'affirmer actuellement comme une *maladie d'avenir* dans plusieurs pays d'Europe.

La rage représente le type de zoonoses dont la résurgence est pleine d'enseignements relatifs à ce que Ch. NICOLLE aurait pu appeler la naissance, la vie et la mort des zoonoses. Les raisons de son actualité, surtout dans les pays d'Europe, tiennent toutes dans ce que l'on a pu désigner par l'expression imagée du « *changement de visage des maladies infectieuses* » conditionné par un « destin » contrarié par les entreprises humaines. Ce sont ces raisons que nous nous efforcerons d'analyser et qui nous pousseront à jeter, après beaucoup d'autres, un cri d'alarme sur le danger de l'actuelle panzootie rabique et la nécessité absolue d'être plus que jamais vigilant en tous pays.

\* \* \*

L'épidémiologie de la rage s'est transformée au cours des siècles.

— *L'épidémiologie ancienne ou historique* était dominée par la rage du loup. De tout temps les esprits ont été frappés par la férocité de cet « animal plein de rage » mordant en quelques instants un grand nombre de sujets.

PASTEUR, on le sait, a rapporté lui-même avoir gardé la vision horrible perçue pendant son enfance d'un loup enragé semant la panique dans le Jura. Il avait assisté à la douloureuse cautérisation des plaies des victimes au moyen de fers chauffés à blanc par le forgeron du village. C'est cet aspect « médiéval » de la transmission rabique qui s'est perpétué dans les légendes et dont nous retrouvons l'âcre parfum dans le drame du petit chaperon rouge.

Ce type épidémiologique engendré par l'infection des animaux sauvages se développe donc dans les bois et les forêts, mais aussi parfois, quand les animaux atteints perdent leur prudence naturelle, dans les villages. A l'heure actuelle ce type entretient toujours l'endémicité rabique dans des régions sauvages de divers pays : l'Afrique, l'Asie, les Amériques.

— *L'épidémiologie classique* correspond à la rage du chien et accessoirement du chat responsable de ce que l'on nomme typiquement la « *rage des rues* » ou rage « *citadine* » ; cette conception est résumée par l'aphorisme bien connu « pas de chien, pas de rage », aphorisme aujourd'hui désuet dans de nombreux pays. Le chien reste cependant l'agent de transmission le plus fréquent de la rage à l'homme. Il confère à la rage citadine ses caractères épidémiologiques particuliers, à savoir : une faible densité géographique, une

diffusion rapide, traçante, sur une grande étendue de territoire en raison des « fugues » de l'animal atteint de la forme furieuse.

— *L'épidémiologie actuelle* est dominée selon les pays par deux faits saillants :

- la réapparition de la rage sylvatique européenne,
- l'apparition de la rage des chiroptères.

Ces deux aspects nouveaux modifient l'épidémiologie classique et conditionnent, indirectement, la recrudescence de la rage des rues.

\* \* \*

Le fait le plus significatif qui se dégage de toutes les statistiques établies en ces dernières années est constitué par une INVERSION PROGRESSIVE DES POURCENTAGES DE FRÉQUENCE de la rage « citadine » et de la rage « sylvatique ». Ainsi aux U. S. A., il y a dix ans, la rage sylvatique n'intervenait que dans un peu moins de 25 p. 100 des cas observés ; en 1964, ce pourcentage est passé à 75. Le même phénomène se retrouve avec une particulière acuité, en Europe. En Allemagne fédérale, avant la dernière guerre 73 p. 100 des cas de rage étaient observés chez le chien. Ce pourcentage est tombé à 6 seulement pour les quelque 15.000 cas survenus durant la dernière décennie tandis que le renard à lui seul prenait la première place avec 61 p. 100 des cas de rage animale.

L'origine de cette recrudescence sylvatique européenne a pu être établie : elle est étroitement liée à la multiplication intense du renard en Europe Centrale. (1)

En 1939, dans les régions de l'Oder-Neisse quelques cas de rage du renard étaient signalés auxquels on n'avait prêté qu'une attention minimale en raison de leur faible importance apparente. Or, il est prouvé que la rage se développe dans une population animale à partir du moment où, le virus existant quelque part au voisinage, la DENSITÉ de cette population est suffisante pour que les chances statistiques de rencontre entre le virus et un animal sain soient satisfaites. L'importance de cette notion de densité d'une espèce animale peut être illustrée par deux exemples : Une diminution brutale naturelle ou provoquée de la densité animale permet d'arrêter presque complètement une épizootie ; c'est le cas de la Bulgarie qui a pu

---

(1) Pour la rédaction de cette partie de l'exposé, nous nous sommes largement inspiré de la très belle mise au point de P. DOROLLE : *Epidémiologie de la rage dans le monde*. In *Médecine et Hygiène* (Genève) 30 mars 1966.

grâce à la destruction de 7.000 loups et de 200.000 renards, restreindre fortement la transmission rabique. Inversement des exemples frappants de développement d'épizooties sont dus à une augmentation de la densité de la population animale. Ainsi à partir de 1940, au Canada, les fourrures de renard et de loup ont baissé de prix et perdu de leur intérêt pour les trappeurs qui ont cessé de piéger ces animaux. Tout naturellement une augmentation de la population de loups et de renards s'est produite jusqu'au moment où, en 1947, le seuil statistique étant atteint, est apparue chez les animaux sauvages du Canada une vaste épizootie de rage liée à ce simple phénomène économique de la baisse de prix de certaines fourrures.

En Allemagne, en 1940, ce n'est certes pas le même facteur qui a permis la pullulation des renards, mais la guerre et les circonstances annexes, à savoir : l'interdiction de la chasse, l'abandon de certaines régions par les populations en exode, puis l'occupation militaire et la confiscation des armes à feu. Les renards ont ainsi pu se développer d'une façon prodigieuse et lorsque la *densité critique* a été atteinte, une épizootie s'est déclenchée qui s'est étendue à l'est, puis à l'ouest où elle progresse maintenant à la cadence de 30 à 40 km par an d'une façon relativement lente mais quasi inexorable.

Au type de diffusion de la rage citadine se substitue donc celui plus lent plus insidieux mais plus redoutable de la rage sylvatique. L'extension du processus rabique revêt dans ce cas une extrême gravité en raison de la diversité des espèces animales affectées par ces virus sauvages à virulence exacerbée. Toutes les espèces de mammifères et d'oiseaux peuvent contracter la maladie dans les conditions naturelles. Cependant, la transmission par les animaux sauvages enrichit encore l'éventail zoologique atteint comme le prouve le relevé des cas observés dans la seule circonscription de Detmold (Allemagne Occidentale). Au cours d'une année : 107 renards, 20 blaireaux, 54 chevreuils, 49 lièvres, 3 sangliers, 3 putois, 2 fouines, 4 belettes, 3 rats, 2 écureuils, 2 lapins sauvages, 87 chiens, 75 chats, 7 vaches, 2 veaux, 8 moutons, 4 lapins domestiques, 6 poules, 2 vautours, 2 buses, 2 hibous, un corbeau, une pie, un geai ont payé leur tribut au virus rabique.

A part le renard qui tient la vedette pour la fréquence des cas observés, d'autres animaux sauvages assurent le cycle de l'infection rabique : ce sont le chacal et la hyène en Afrique du Nord, le loup en Iran ; aux Etats-Unis, la place de choix est réservée à la mouffette (skunks) et au coyotte ou chien de prairie.

Des rongeurs comme le blaireau, le raton laveur, des mustelidés : furet, putois, belette, martre, loutre, des viverridés comme la mangouste maintiennent l'endémicité rabique et transmettent la maladie

à l'homme soit directement, cas en particulier de la mangouste, soit le plus souvent par l'intermédiaire du chien.

Les animaux sauvages interviennent encore dans l'épidémiologie « moderne » de la rage par l'entremise d'un groupe particulier de mammifères ailés : les chiroptères.

\* \* \*

La possibilité d'infection rabique des chiroptères a été soupçonnée dès 1911 au Brésil chez des *vampires* jouant un rôle dans la transmission de la maladie dite de Cadêras des bovins. Elle fut reconnue dix-neuf ans plus tard à Trinidad lors d'infection de l'homme par ces animaux hématophages à mœurs nocturnes qui mordent les sujets endormis, le plus souvent à l'orteil ou au lobe de l'oreille, sans que ceux-ci, tant l'incision est douce, ne soient même gênés dans leur sommeil.

Les bovins, attaqués parfois en plein jour par des vampires au comportement anormal provoqué par l'encéphalite rabique, ont déjà subi des pertes s'élevant à plus d'un million de têtes dans les régions comprises entre le Nord de l'Argentine et le nord du Mexique.

Les vampires ont certainement été à l'origine de la contamination des chiroptères non hématophages par morsure des *chauves-souris* insectivores ou frugivores dans les grottes où cohabitent d'extraordinaires populations pouvant grouper jusqu'à 20 millions d'individus. La pérennité de l'infection rabique est assurée ensuite entre chauves-souris par des modalités qui ont fait l'objet de nombreuses études en ces dernières années et sur lesquelles je reviendrai.

Aux Etats-Unis à la suite de recherches systématiques, commencées en Floride en 1953, après le premier cas de transmission de la rage des chiroptères à l'homme dans cet Etat, des porteurs asymptomatiques ont été retrouvés dans tous les Etats.

Plus près de nous, l'infection des chauves-souris insectivores aurait été retrouvée en Yougoslavie, en Turquie et son existence n'est encore que soupçonnée en Allemagne Occidentale. En France les recherches se sont fort heureusement soldées par des échecs.

L'existence d'un tel réservoir sauvage de virus rabique constitue un problème angoissant en raison de son extension possible tout particulièrement par les chauves-souris migratrices. Ainsi dans certains lots de *Tadarida mexicana*, chauve-souris insectivore migratrice, jusqu'à 65 p. 100 des sujets sont porteurs d'anticorps antirabiques ; et, si la distribution géographique des vampires est limitée à certaines régions, en revanche, l'habitat des autres chiroptères s'étend sur toute la surface du globe.

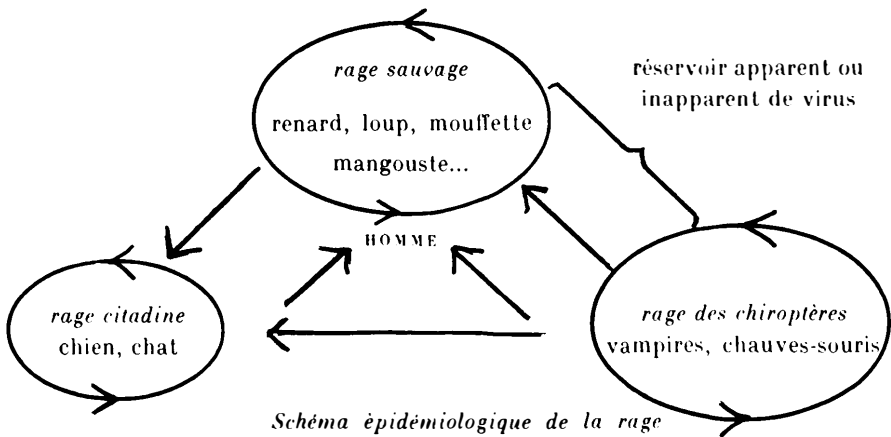
L'extension possible de ce réservoir sauvage rabique pose donc un problème à l'échelon international, problème difficilement soluble en raison du caractère le plus souvent *inapparent* de l'infection des chiroptères et de la toute relative efficacité des mesures de destruction de tels animaux.

Rage citadine, rage sylvatique, rage des chiroptères peuvent évoluer chacune pour leur propre compte avec leurs caractères épidémiologiques propres.

Mais, comme l'indique le schéma, des interrelations sont possibles et même fréquentes entre les trois grands cycles d'évolution.

Ainsi les chiroptères peuvent infecter directement des animaux sauvages comme les renards qui vivent dans des grottes à chauves-souris.

Les animaux domestiques, tout particulièrement le chien, peuvent être contaminés aussi bien par des chiroptères que par d'autres animaux sauvages et, partant, servent de RELAIS pour l'infection humaine. Cependant, ce relais « domestique » n'est pas indispensable puisque des animaux sauvages tels que, renards, loups, mangoustes, chiroptères... peuvent directement attaquer et infecter l'homme...



\* \* \*

La notion de réservoir sauvage, apparent ou inapparent, de virus rabique revêt une importance primordiale à l'heure actuelle et fait peser une menace constante et progressivement croissante comme va nous le prouver l'étude épidémiologique de la situation actuelle en Europe.

En 1966, la situation européenne est la suivante :

- Deux grands foyers de rage sont situés l'un en *Allemagne*, l'autre dans le BASSIN MÉDITERRANÉEN (Italie, Turquie, Grèce).



● La rage sévit à l'état enzootique en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Roumanie, en Yougoslavie, au Danemark, en Albanie, en Hongrie, et en Bulgarie.

● Les autres pays sont plus ou moins directement MENACÉS par le « bastion rabique » allemand comme le prouvent les événements récents de Belgique, d'Autriche et du Luxembourg. En effet, ces 3 pays, jusqu'alors indemnes, viennent d'être atteints par la lente progression de la rage sylvatique. En Autriche — pays indemne depuis 1959 — la rage a été constatée chez le renard le 25 avril 1966 dans l'arrondissement de Reutte à 3,5 km de la frontière allemande ; d'autres cas ont été observés toujours chez le renard, le 1<sup>er</sup> juillet, le 22 juillet et le 22 août.

En Belgique, le diagnostic de rage a été établi en juillet dernier sur deux renards dans la province de Liège à environ 4 km de la frontière allemande. Plus de 20 cas y sont actuellement dénombrés...

Enfin, le 17 octobre dernier, un cas de rage est signalé dans la commune de Schuttrange à 10 km à l'est de Luxembourg, malgré toutes les mesures de prophylaxie médico-sanitaires appliquées en vue d'empêcher la pénétration du virus dans le Grand Duché indemne depuis 1908.

Ces trois exemples permettent de mettre l'accent sur la gravité de la menace qui pèse sur les pays voisins de l'Allemagne dont nous allons analyser la situation.

Dans ce pays, c'est le renard qui est le plus grand responsable de la pérennité de la maladie puisqu'à lui seul il représente nous l'avons vu, 61 p. 100 des cas de rage. Les animaux domestiques n'interviennent que dans 30 p. 100 des cas. Contrairement à ce que l'on voyait autrefois où le chien était l'animal domestique le plus fréquemment atteint, ce sont maintenant les *bovidés* qui viennent en tête, suivis par le *chat* puis le chien. Cela tient au fait que le chien est relativement peu exposé à rencontrer le renard dans un pays policé où les animaux vagabondent peu et presque pas la nuit. En revanche, les bovins courent de grands risques en raison de leur présence dans les pâturages et de la modification du comportement du renard enragé qui se rapproche des habitations. De même, le chat, lors de ses sorties nocturnes, se trouve en compétition avec le renard pour la chasse aux petits rongeurs et devient donc l'animal vulnérable numéro 2.

*Dans les conditions naturelles, le virus rabique est incapable d'exterminer son espèce — hôte de prédilection : tout au plus, constate-t-on chez le renard, deux sortes de fluctuations dans la fréquence des cas de rage :*

— la première, de rythme *saisonnier* dépend étroitement des mœurs de cet animal. Ainsi, on constate une augmentation des cas, d'une part, au cours du premier trimestre de l'année à l'époque du rut facteur de transmission à la faveur des batailles que se livrent les mâles, d'autre part, au cours du 4<sup>e</sup> trimestre par suite de l'augmentation de la densité vulpine due aux jeunes renardeaux qui commencent leur vie indépendante au mois d'août,

— la seconde liée aux variations biologiques des populations de renard, d'une périodicité cyclique de 4 ans : une première année de fréquence rabique maximale pendant laquelle on constate une nette diminution des renards, est suivie d'une année pendant laquelle la densité vulpine est faible et, par suite, la fréquence de la rage peu élevée ; l'année suivante ou troisième année, est marquée par un repeuplement général et un accroissement de l'effectif des renards qui favorise lors de la 4<sup>e</sup> année une recrudescence de l'infection rabique.

L'effectif des renards dans une région est sous la dépendance d'une *autorégulation naturelle* dont le mécanisme est double : il porte d'une part sur le *nombre de portées* qui normalement est d'une par année mais peut dans certaines conditions passer à deux, et d'autre part, sur le *nombre de petits par portée* ; celui-ci peut être de 4 ou 6 renardeaux ou même davantage et dépend de l'état alimentaire pendant la période de rut ; dans un effectif décimé par l'épizootie, l'état alimentaire est bon en raison de l'absence de lutte pour la provende et du développement concomitant de la vermine. Il en résulte une augmentation du nombre de renardeaux par portée.

Les années 1954, 1957, 1960, 1963, ont été des années « à rage ». Comme l'a fait remarquer SIEGRIST, cela ne présageait rien de bon pour 1966 !

Il semble donc bien certain, qu'à cause de cette récupération périodique de l'effectif des renards, l'Allemagne restera une place forte rabique pratiquement irréductible.

\* \* \*

La difficulté d'éradication de la rage sylvatique apparaît clairement lors de l'étude comparée de la maladie en Hollande et au Danemark.

En Hollande, pays indemne depuis 1923, la rage citadine, importée par le chien d'un matelot, a fait son apparition en 1952 près d'Amsterdam et a provoqué plusieurs cas mortels chez l'homme.

Mais parce qu'elle n'était *que* citadine cette épizootie fut assez rapidement jugulée, grâce aux différentes mesures sanitaires et

médico-sanitaires visant les carnivores domestiques : vaccination préventive obligatoire de tous les chiens, obligation de les tenir en laisse, extermination de tous les chats errants dont le nombre était évalué à un million, etc...

Au Danemark, en revanche, l'évolution a été toute différente car dans ce pays indemne depuis 1889, c'est sous forme sylvatique que la rage y a été décelée en février 1964 à la frontière germano-danoise. Le nombre de cas observés s'est élevé lentement : 2 en mai, 3 en juin, 5 en décembre, 15 en janvier 1965, etc... Par ailleurs, la maladie s'est étendue progressivement vers le nord et en octobre 1965, des cas étaient observés au Jutland à 30 km de la frontière allemande. Pourtant, dès 1963, c'est-à-dire 10 ans auparavant, la précaution avait été prise de vacciner tous les chiens le long de la frontière sur un territoire de 30 km de large et de détruire le plus possible de renards et de blaireaux dans une zone de 10 km le long de la frontière.

Ce double exemple illustre donc pleinement la différence de difficulté dans l'éradication de la rage suivant qu'elle se manifeste sous forme sylvatique ou citadine. Relativement aisée dans ce dernier cas, elle est presque impossible avec la rage des animaux sauvages puisqu'aussi bien, au Danemark, des mesures préventives mises en œuvre depuis 10 ans, associées à une lutte intensifiée dans les deux dernières années n'ont pas permis d'éliminer la maladie...

C'est dire le danger encouru par les pays frontaliers de l'Allemagne, en particulier la Suisse et la France pays indemnes à l'heure actuelle.

En France, le risque rabique est, cependant, double : il consiste tout d'abord en l'importation ou le transit possible d'animaux domestiques contaminés, en particulier pendant la saison estivale, de chiens et de chats « vacanciers » provenant ou revenant de pays infectés. Cette éventualité n'entraînerait que l'apparition d'une rage citadine, aisément contrôlable dans notre pays ; mais la pénétration ignorée d'animaux sauvages en provenance d'Allemagne, d'Italie de Belgique ou du Luxembourg (si l'infection s'installe dans ces pays après les premiers cas signalés) fait peser la menace d'une rage sylvatique particulièrement redoutable. Il apparaît donc indispensable que les mesures sanitaires actuellement retenues, comme le contrôle à l'importation des carnivores domestiques, la destruction des animaux sauvages le long des frontières et l'examen systématique par un laboratoire spécialisé, des cadavres d'animaux sauvages recueillis aux frontières soient appliquées avec la plus grande vigilance. Nous sommes de ce point de vue pleinement rassuré par l'activité diligente de nos services vétérinaires.

\* \* \*

L'avenir semble néanmoins d'autant plus sombre que les aspects épidémiologiques actuels de la rage paraissent, en partie du moins, sous la dépendance de nouveaux facteurs étiologiques qu'il importe de dévoiler.

En effet, des notions en apparence solidement établies sont à l'heure actuelle remises en question et considérées sous un jour tout à fait nouveau. Il en est ainsi des « dogmes » du neurotropisme absolu du virus et de la contagion par morsure.

Le virus rabique commence à être mieux connu, en particulier grâce à son étude en culture de cellules. De nombreux types de cellules permettent d'en assurer la multiplication : cellules BHK<sub>21</sub>, EpO, souches de cellules diploïdes, cellules de première explantation de rein de chien, de hamster, de glandes salivaires de chien, de fibroblastes de poulet, de tissu adipeux brun de chauve-souris, etc...

Paradoxalement, ce virus qui *in vivo* provoque la mort dans la plupart des cas, ne tue pas les cellules *in vitro* puisque des cellules infectées peuvent produire et excréter du virus pendant des dizaines de jours et continuer à se diviser ; la lyse n'apparaissant que lorsque les inclusions devenues énormes empêchent le processus normal de la mitose.

Le virus rabique, ribovirus enveloppé à structure hélicoïdale, a une forme allongée en « dé à coudre » ou en « balle de fusil ». Proche des *myxovirus*, et considéré d'abord par LÉPINE comme un virus salivaire devenu secondairement neurotrope il est actuellement placé dans un groupe qui réunit le virus de la stomatite vésiculeuse, le virus coccal, le virus sigma de la drosophile découvert par l'HÉRI-TIER, le virus de la septicémie hémorragique de la truite arc-en-ciel et le virus rabique en raison de l'identité de leurs caractères morphologiques. Nous verrons plus loin en un mot l'importance dogmatique et pratique de ce regroupement justifié.

Récemment il a été montré que de nombreuses souches de virus rabique passées en série sur cellules étaient associées au virus de la chorio-méningite lymphocytaire dont la présence dans ces cultures pose une énigme. Par ailleurs KOPROWSKI et ses collaborateurs ont constaté en culture de cellules une véritable exaltation du pouvoir de multiplication du virus rabique en présence du virus de la chorio-méningite. Ce dernier faisant office de virus adjuvant ou « helper virus » des auteurs anglo-saxons. PACCAUD va même jusqu'à poser la question de savoir, au cas où l'hypothèse de la présence simultanée des deux virus dans les prélèvements serait confirmée

par d'autres laboratoires, si la rage est bien due au virus rabique seul ou bien à une action synergique des deux virus.

Quoi qu'il en soit, le « dogme » du neutropisme absolu du virus rabique, déjà battu en brèche par la possibilité de culture de ce virion dans les cellules les plus diverses *in vitro* (encore que l'on puisse objecter que les cellules en culture subissent une « dédifférenciation ») est actuellement dépassé puisque, si le système nerveux central et périphérique reste son lieu d'élection on ne l'en retrouve pas moins dans les glandes salivaires, le poumon, la trachée, les reins et, chez les chauves-souris, le tissu adipeux brun interscapulaire, le lait...

Cette répartition relativement large du virus rabique dans l'organisme trouve une répercussion dans les modes de transmission de la maladie.

— De tout temps, la transmission de la rage a été rapportée à une inoculation par morsure, griffade ou léchage. Certes REMLINGER avait déjà montré la possibilité d'une transmission aérienne par l'haleine chez des loups maintenus dans des cages séparées. Il a cependant fallu attendre ces toutes dernières années lors d'une contagion rabique, sans contact direct, chez des spéléologues américains et, plus récemment, chez des ouvriers maçons travaillant dans des grottes à Atlanta pour que le problème d'une transmission par *voie aérienne* soit posé plus sérieusement et fasse l'objet d'études expérimentales. Ces dernières ont pleinement démontré la réalité d'un tel mode d'infection rabique puisque des renards, placés dans des cages conçues de telle façon que seul un air filtré puisse y pénétrer et disposées dans des grottes peuplées de chauves-souris ont contracté la maladie. Expérimentalement ATANASIU à l'Institut Pasteur de Paris, a pu infecter facilement des animaux nouveau-nés ou adultes par la voie respiratoire.

On conçoit alors aisément comment peut s'effectuer une transmission du virion dans les grottes à chauves-souris, même en l'absence de morsure : l'atmosphère humide de ces grottes est polluée par le virus excrété aussi bien par la salive, que par la trachée, le lait et peut-être les fécès des chiroptères et forme un véritable aérosol infectant brassé par les ailes de ces animaux.

Une autre modalité de transmission de la rage a été prouvée par SOAVE qui a pu infecter des souris en leur faisant ingérer des tissus renfermant du virus rabique. Il y a là une confirmation expérimentale de la possibilité d'infection par voie orale de chauves-souris omnivores consommant des petits rongeurs malades. Signalons aussi la transmission directe par le lait du virus rabique aux chauves-souris nouveau-nées...

Enfin, la transmission indirecte par des arthropodes fait actuellement l'objet de nombreuses recherches. Si, à notre connaissance, tous les essais se sont révélés négatifs jusqu'à ce jour, l'éventualité d'un tel mode de transmission n'est pas pour autant à rejeter *a priori*.

Des recherches poursuivies en Egypte sur l'infection de diverses espèces animales et du cheval par le virus de l'encéphalomyélite équine auraient permis de constater que dans un pourcentage élevé de cas le virus isolé n'était pas celui de l'encéphalomyélite équine mais bien le virus rabique dont la transmission en l'absence de morsure aurait pu être assurée par le truchement d'arthropodes vecteurs.

Plus riches d'enseignement encore sont les récentes et remarquables expériences de Nadine. PLUS et PASCU ATANASIU poursuivies au laboratoire de génétique des virus de Gif sur Yvette et à l'Institut Pasteur.

Par inoculation de virus rabique à la drosophile ces chercheurs ont obtenu un mutant adapté à cet insecte. Ce virus RD n'est plus, après passages, pathogène pour la souris chez laquelle néanmoins il se développe mais il possède certaines propriétés communes avec le virus sigma de la drosophile, caractères déjà reconnus en partie, et avant adaptation à l'insecte, par BERKALOFF.

Si, comme me le faisait remarquer récemment le Dr ATANASIU on considère que l'Amérique du Sud jouit de conditions climatiques et de végétation idéales pour le développement de cet insecte et d'autres insectes on peut se demander si l'évolution d'abord lente puis en flambée, de la rage des chiroptères dont la multiplication est également florissante dans ces régions, n'est pas en rapport avec une transmission du virus par « relais entomologiques »...

On frémit alors à la pensée de ce que pourrait représenter un jour la fresque dantesque, vision d'apocalypse, d'un monde menacé de ce mal ardent par de semblables vecteurs.

\* \* \*

Si les notions classiques de la symptomatologie rabique demeurent, l'autre dogme, celui du caractère inexorablement fatal de la rage chez l'animal est à réviser en partie.

— *Chez l'homme*, l'incubation de la maladie subit des fluctuations aussi dramatiques lors de raccourcissement que lors de prolongation ; la fréquence accrue de la rage sylvatique à virus « exacerbés » entraîne fréquemment une diminution de l'incubation qui ne laisse guère la possibilité d'installer un état immunitaire satisfaisant après

la morsure ; ainsi des délais très courts allant de 13 à 20 jours sont souvent mentionnés surtout après morsure à la tête.

Inversement des incubations très longues, de l'ordre de 11 à 12 mois par exemple sont parfois observées et ont été à l'origine de l'instauration d'injections de rappel un mois et 90 jours après la fin du traitement.

— Chez l'animal, les mêmes constatations sont fréquentes, mais un autre phénomène prend une importance capitale : c'est la survie d'animaux enrégés et excréteurs de virus. Les exemples permettant d'illustrer ces faits ne manquent pas : ainsi, chez les chauves-souris la forme la plus fréquente est une forme inapparente. Ces animaux sont capables de garder le virus rabique dans leurs glandes salivaires ou le tissu adipeux brun interscapulaire pendant plusieurs mois sans présenter de symptômes. Le virus peut être conservé de la sorte pendant l'hibernation.

L'infection latente rabique a été mise en évidence chez d'autres espèces que les chiroptères : le renard, la mouffette, et sans doute d'autres espèces animales peuvent être porteurs de virus n'extériorisant cet état par aucun symptôme. En Allemagne, lors d'examen systématiques, le virus a été retrouvé 10 fois chez des renards apparemment sains, dont 3 ne présentaient aucune anomalie clinique ou anatomopathologique.

ANDRAL et SERIE ont révélé l'existence de cas de guérison spontanée de chiens atteints de rage paralytique en Ethiopie. De même, chez le renard arctique la survie est fréquente après une atteinte rabique.

Des auteurs russes ont démontré au cours d'expériences sans failles que 50 pour cent des renards du Grand Nord de la Taïga étaient, en période d'épizootie rabique, porteurs et excréteurs de virus, sans symptômes, ce taux se maintenant à 5 pour cent en période interepizootique.

Il apparaît donc qu'en matière de rage rien n'est définitivement acquis. Des conceptions qui étaient restées intangibles pendant des décennies subissent actuellement l'assaut d'expériences conduites en partant de l'observation de nouveaux aspects du visage de cette maladie. En retrouvant son écologie naturelle primitive, la rage prend un véritable « visa pour l'avenir » et s'assure une quasi-éternité.

\* \* \*

Ces acquisitions récentes sur la rage ne font que confirmer, pour certaines d'entre elles, des faits déjà observés, mais isolément, par plusieurs anciens auteurs dont les assertions avaient été mises en

doute. Elles laissent maintenant matière à larges et spéculatives réflexions sur l'épidémiologie générale et le destin mouvant des maladies infectieuses.

Celles-ci peuvent être considérées comme de véritables personnalités vivantes et complexes dont l'épanouissement est conditionné par l'action d'un agent pathogène sur un terrain sensible. Ces entités, douées d'un pouvoir d'adaptation exquisement souple, se révèlent aptes à se défendre contre les obstacles naturels ou artificiels qui s'opposent à leur expansion et contrarient un destin qui devrait aboutir normalement à une destruction des espèces préférentiellement atteintes.

La défense ainsi opposée aboutit à l'acquisition de caractères cliniques, étiologiques, et épidémiologiques nouveaux.

Espèces affectées nouvelles, localisations non spécifiques du processus infectieux, modes nouveaux imprévus voire encore mystérieux de la contagion, aménagements ou créations de nouveaux biotopes sont des témoins de cette « résistance » de « la maladie » aux remparts dressés devant sa marche et dont elle peut contourner ou surmonter les ouvrages les mieux fortifiés.

Au risque de me perdre dans des spéculations outrancières puis-je me permettre d'évoquer — car la maladie est d'actualité — les acquisitions également récentes sur la brucellose se rapportant à l'infection de nombreux insectes et arachnides vecteurs possibles et jadis insoupçonnés de l'infection des mammifères ?...

Ce rapprochement étiologique méritait, je pense, d'être signalé.

\* \* \*

Monsieur le représentant du Ministre, Mesdames, Messieurs, mes Chers Collègues, malgré les assertions contenues dans mon exorde, je ne voudrais pas vous priver d'un éloge dans ma péroraison. Avec une volonté soutenue, patiente et résolue beaucoup de virologistes se penchent sur le problème actuel de la rage et dévoilent peu à peu ses nouveaux secrets, pour aboutir à une protection toujours plus efficace et à une prophylaxie sanitaire visant à l'éradication possible du fléau. Il n'était pas dans mon propos de traiter de la lutte antirabique, mais il serait injuste en cette occasion solennelle de ne pas rappeler que parmi ces savants chercheurs, parmi ces protecteurs de la santé publique et de la santé animale — en l'occurrence si étroitement associées — se situent dans tous les pays du monde les plus nombreuses et valeureuses équipes de Vétérinaires d'élite à qui un hommage public mérite d'être ici rendu.



## Allocution de M. l'Inspecteur Général QUITTET

---

MESDAMES,

MESSIEURS,

Les applaudissements qui ont souligné l'exposé du Professeur GORET n'ont fait que mettre une fois de plus à l'honneur les qualités de savant et de conférencier que nous sommes accoutumés à retrouver chez lui. Il m'est agréable de profiter de la situation que j'occupe temporairement ici pour lui rendre au nom du Ministre un particulier hommage. C'est bien d'ailleurs l'un des rares avantages que je tirerai aujourd'hui de ma position, car c'est toujours un périlleux honneur que d'avoir à représenter le Ministre. Aujourd'hui en particulier, j'ai nettement conscience d'avoir été parmi vous le porteur d'une grande désillusion ; je la comprends parfaitement.

Une grande désillusion, tout d'abord, Monsieur le Président, parce que vous avez dit qu'une tradition voulant que le Ministre fût présent parmi vous lors de vos séances solennelles, avait été interrompue depuis quelques années et que vous espériez la voir reprise en 1966. Je mesure donc le désappointement que vous a apporté l'absence du Ministre.

Je manquerais à mes devoirs si je ne vous disais que cette déception il l'a ressentie lui-même, et très profondément ; il m'a prié d'en être le témoin car c'est à la dernière minute qu'il a été appelé à participer à un comité interministériel. Cela fait partie de ces charges imprévisibles de la fonction ministérielle dans laquelle du jour au lendemain, de l'heure à la suivante, un ministre peut difficilement disposer de son temps.

Cette déception se double, j'en ai conscience aussi, du fait que vous êtes ainsi privés de ce morceau d'éloquence que le Ministre vous aurait apporté, et je le conçois car cette éloquence du Président Edgar FAURE qui est très simple, qui ne vise pas aux effets mais qui est en même temps très convaincante, est également fort captivante. C'est, je pense, qu'elle tire sa force de persuasion de la connaissance des choses de la terre puisée dans le contact journalier

avec un pays que le Ministre connaît bien, que je connais bien aussi, que nous sommes quelques-uns ici à aimer, cette terre du Jura à laquelle personnellement je reste attaché par beaucoup de liens.

Mais si M. le Président Edgar FAURE n'a pu être parmi vous il a voulu en me priant de le représenter que je vous apporte le témoignage de toute l'estime qu'il a pour votre Compagnie, et de cela, Monsieur le Président, soyez assuré, car ce n'est pas de ma part ni de la sienne un pur verbalisme, c'est l'expression de sentiments très profondément ressentis.

Au surplus il attache toujours une très grande importance aux travaux et aux avis de votre Compagnie, contrairement peut-être à l'idée et à l'impression que vous en pouvez avoir. En effet, les Académies (car vous n'êtes pas les seuls dans cette position auprès du Ministre de l'Agriculture) sont de grandes dames discrètes, dont les avis s'expriment modestement mais pénètrent dans les milieux administratifs par l'intermédiaire de tous les représentants que vous comptez parmi vous. J'en vois tellement ici de ces membres éminents que je ne me hasarderai pas à des citations de crainte de commettre des omissions grossières.

Les vœux que vous émettez, les travaux auxquels vous vous livrez, loin de demeurer lettre morte et de séjourner, comme vous regrettez qu'il en soit de certains rapports qui vous sont déposés, dans des cartons poudreux, en réalité cheminent et aboutissent aux instances auxquelles ils sont destinés, c'est-à-dire à l'Administration, au Ministre et à son Cabinet qui, par l'intermédiaire de tous ceux que je vois ici réunis, les reçoivent et en font leur profit.

S'il fallait d'ailleurs un témoignage vivant de l'intérêt que le Ministre apporte à tout ce qui touche les questions vétérinaires, j'en trouverais très facilement un exemple dans les débats qui viennent de se dérouler au cours de la fameuse loi sur l'Élevage discutée ces jours derniers à l'Assemblée Nationale.

Comme beaucoup d'entre vous j'ai lu le compte rendu des débats et je pense que vous avez été frappés, comme je l'ai été moi-même, de l'attention toute particulière que le Ministre a apporté au grand nombre d'interventions au cours desquelles des vétérinaires — et des non-vétérinaires d'ailleurs — ont signalé ce qu'ils considéraient peut-être comme une lacune de la loi, à savoir que l'on n'y parlait pas de lutte contre les maladies, et tout particulièrement, bien entendu, de la lutte contre la brucellose.

Vous avez pu remarquer que pas une de ces interventions n'est tombée dans le vide, le Ministre les a toutes relevées et, témoignage de la considération en laquelle il les tenait, il a voulu répondre per-

---

sonnellement à toutes. Comment ne pas y voir une preuve de l'intérêt qu'il porte à tout ce qui touche aux travaux vétérinaires dans leur ensemble.

MESSIEURS,

Lorsque l'on a apporté une grande déception dès son arrivée, je pense que la meilleure façon de se la faire en partie pardonner c'est d'être bref. C'est pourquoi vous me permettez de ne pas poursuivre trop longtemps cet exposé.

Monsieur le Président, je voudrais très simplement conclure d'abord en vous disant que tout de même j'ai trouvé dans cette délégation que le Ministre a bien voulu me donner, un motif de satisfaction personnelle en me retrouvant aujourd'hui dans ce milieu avec lequel j'ai pris contact il y a au moins une quinzaine d'années, dans lequel j'ai rencontré de très nombreuses sympathies, et où j'en retrouve beaucoup en faisant le tour de cette assistance, milieu dans lequel aussi j'ai plongé de nombreuses racines familiales qui m'attachent d'autant plus à cette profession.

Aussi en concluant, Monsieur le Président, me permettez-vous tout simplement de souhaiter à votre Compagnie un regain de jeunesse pour accompagner bientôt son 125<sup>e</sup> anniversaire, et de former le vœu qu'elle conserve une activité toujours aussi féconde, égale à ce qu'elle a été jusqu'à ce jour, et par conséquent tout entière tournée vers l'intérêt de la vétérinaire que je ne sépare pas ici de l'intérêt général tout court.

---